

Le **PALAIS** Express

N° **32**

BULLETIN MUNICIPAL | JUIN 2018

lepalaisurviennne.fr

Dossier :
Le budget 2018
p. 3

Base nautique :
Infos et stages
p.6

Sable en fête :
Tout un programme
p. 7

Informations :
**Agenda
& divers**
p. 8

PLAGE DE LA SABLIERÈRE
SABLE EN FÊTE
23 / 06 / 2018

Retrouvez
le **PROGRAMME**
à l'intérieur de
ce numéro !



Retour en images



1 Jumelage - visite à Cadolzburg ascension 2018



2 Crèche - nouvel espace intérieur de motricité



3 Nouvelle tondeuse télécommandée



4 Accueil de loisirs - préparation des activités estivales



5 Nichoirs du service Espaces Verts

Le budget 2018



Le mot du maire

Le budget de la commune du Palais se caractérise par la faiblesse de ses ressources. Ceci s'est accru les dernières années sous l'effet des baisses de dotations (-400 000 €) et se poursuit du fait des nouvelles contraintes budgétaires imposées aux communes.

Contraintes d'autant plus lourdes qu'elles pénalisent les collectivités vertueuses, qui comme la nôtre, ont choisi de faire des économies plutôt que d'augmenter massivement les impôts.

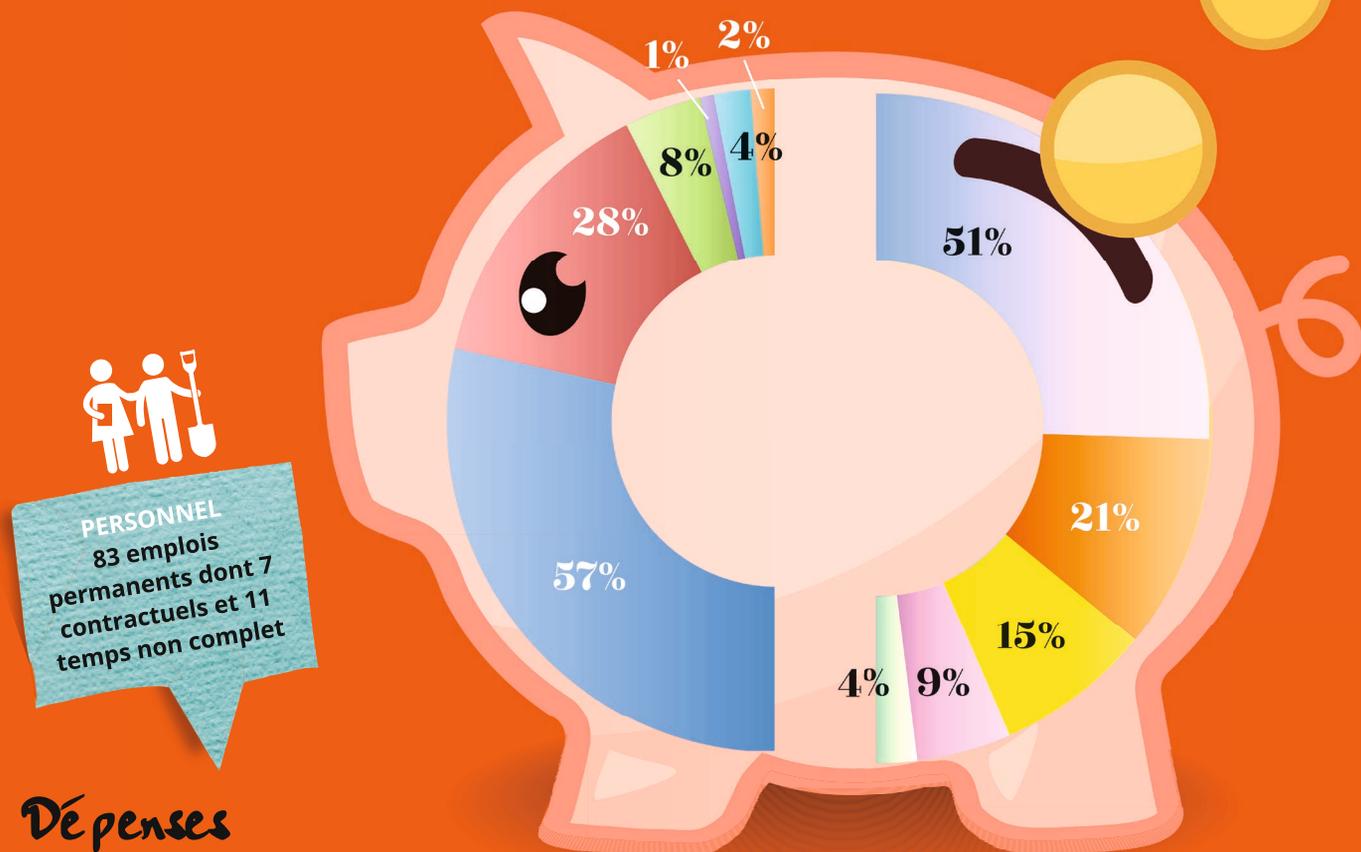
L'annonce programmée de la suppression de la taxe d'habitation- laquelle, quoi qu'on en pense avait le mérite de concerner l'ensemble des usagers des services publics locaux- ajoute une inquiétude supplémentaire quant à la nature de recettes des communes demain.

Le budget 2018 de notre commune traduit inévitablement les conséquences de ces mesures. Au-delà de la maîtrise indispensable des charges de fonctionnement, qui nous permet de maintenir des services publics de qualité, préserver des marges de manœuvre sans augmenter les impôts est un véritable enjeu.

C'est pourquoi, nous avons fait le choix de modérer notre investissement recentré pour l'essentiel sur les écoles et le cadre de vie. Lorsque la contrainte budgétaire est forte, les choix sont toujours difficiles, mais la majorité municipale fait délibérément celui de préserver l'avenir en refusant de laisser le poids de la dette à nos enfants.

Fonctionnement

Total = 5 564 310 €



PERSONNEL
83 emplois permanents dont 7 contractuels et 11 temps non complet

Dépenses

- Charges de personnel = 3 170 000 €
- Charges à caractère général = 1 557 700 €
- Autres charges de gestion courante = 420 000 €
- Virement à l'investissement = 75 610 €
- Opérations d'ordre = 200 000 €
- Charges financières = 129 500 €
- Charges exceptionnelles (67 et 014) = 1 500 €
- Dépenses imprévues = 10 000 €

Recettes

- Impôts locaux = 2 837 778 €
- Autres impôts et taxes = 1 154 222 €
- Dotations, subventions = 843 950 €
- Produits et services = 509 000 €
- Divers, opérations d'ordre = 219 360 €

Investissement

Total = **1 396 854 €**

Le montant des nouvelles opérations d'investissement pour 2018 s'élève à **734 490 €** et comprend le solde d'**opérations importantes** telles que la cuisine centrale, les vestiaires du stade Claveyrollas, le **renouvellement de matériel** nécessaire au bon fonctionnement des services municipaux ou encore la mise en place d'**équipements nouveaux** (City stade A. BRIAND, travaux dans les groupes scolaires, poursuite de la mise en œuvre des infrastructures de montée en débit...).

Ces dépenses seront financées par les **ressources propres** de la Commune ainsi que par **des subventions** (État, Département...) et, profitant de taux d'intérêt attractifs, par la souscription, le cas échéant, d'un **emprunt** d'un montant maximum de **150 000 €**.

D'où vient l'argent ?

CESSION DU PATRIMOINE

OPÉRATIONS D'ORDRE

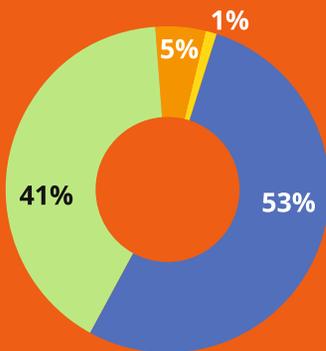
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

249 300 €

SUBVENTIONS, DOTATIONS ET FONDS DIVERS

EMPRUNT ENVISAGÉ

Où va l'argent ?



- Remboursement d'emprunts et dettes (576 556 €)
- Opérations d'ordre (65 808 €)
- Dépenses imprévues (20 000 €)
- Dépenses d'équipements, travaux (**734 490 €**)

ÉCLAIRAGE PUBLIC 68 500 €
 + **BÂTIMENTS COMMUNAUX 280 510 €**
 + **SPORT / ENVIRONNEMENT 130 400 €**
 + **VOIRIE / AMÉNAGEMENTS DIVERS 95 626 €**
 + **MATÉRIEL 103 954 €**
 + **MONTÉE EN DÉBIT 55 500 €**

= 734 490 €





Investissement en faveur des écoles

- Fermeture d'un préau – École Aristide Briand : **20 500 €**
- Création d'un terrain multisports – École Aristide Briand : **90 000 €**
- Jeu d'extérieur – École maternelle Jules Ferry : **4 600 €**
- Classes numériques – 3 groupes scolaires : **2 900 €***
- Poursuite des travaux de mise en accessibilité (cheminement) – École Jean Giraudoux : **40 000 €**
- Installations de sécurité (alarmes incendie, intrusion) – 3 groupes scolaires : **18 000 €**
- Matériel, mobilier, travaux divers – 3 groupes scolaires : **18 800 €**

TOTAL : 194 800 €



* 9260 euros du budget fonctionnement (location et maintenance) seront également consacrés aux classes numériques.

Le mot des élus



Denis LIMOUSIN, adjoint aux finances

Le Conseil Municipal a voté le budget communal 2018 dans **la continuité du débat d'orientations budgétaires**. Ce budget 2018 fait suite à notre obligatoire contribution au redressement des comptes publics et s'inscrit par ailleurs sur de **nouvelles contraintes budgétaires** dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022.

Ainsi **la stabilité de nos dépenses** reste donc en la matière notre leitmotiv répété. **Le maintien du bon niveau** des services dans ce contexte de désengagement confirmé de l'État qui affaiblit nos ressources déjà modestes est une opération **difficilement gérable**. Cette équation doit par ailleurs se résoudre dans notre volonté affirmée de **ne pas recourir à la pression fiscale locale**.

Compte tenu de la **baisse continue** des aides de l'État conjuguée à la faiblesse avérée de nos ressources, l'investissement sera maîtrisé à hauteur de **700 000 €** dans la poursuite du plan pluriannuel d'investissement et concernera principalement nos écoles. **Enfin, au titre des compétences transférées, un investissement de 400 000 € sera réalisé en matière de voirie et d'assainissement**. Le remboursement du capital de la dette baissera de 52 000 € pour atteindre 576 000 €.

En conclusion, dans la continuité des exercices précédents, le budget 2018 est construit avec des **dépenses maîtrisées et réfléchies**. Les élus palaisiens décident de ne pas recourir à la fiscalité locale en dépit du désengagement de l'État, dans le souci de préparer l'avenir de la commune et dans le respect des engagements pris auprès de la population.



Yvan TRICARD, Groupe Le Palais Autrement

Les 6 membres du groupe "Le Palais autrement" ont voté contre le budget présenté par la majorité municipale compte tenu des choix réalisés. Bien sûr, dans la totalité d'un budget, un certain nombre de points auraient pu avoir notre assentiment, mais la physionomie d'ensemble de ce budget ne correspond pas à l'attente des Palaisiens qui constatent une dégradation de la commune. Dans les choix, par exemple : **la réalisation de la cuisine centrale** pour près de 2 millions d'euros voulue par cette majorité alors que **d'autres possibilités** existaient (l'agrandissement sur place ou l'association avec la nouvelle maison de retraite), 2 millions d'euros avec un emprunt de trente ans sans amener aucune amélioration dans la **qualité des repas** servis aux enfants (davantage de Bio, utilisation des circuits courts pour l'approvisionnement des denrées, mise en place d'un self...).

Cet investissement "plombe" **les capacités d'emprunt** pour répondre aux besoins des Palaisiens dans le domaine des **équipements** pour la jeunesse, la culture, les écoles, les jeux pour les enfants, l'entretien des équipements, leur isolation thermique, la mise aux normes handicap des bâtiments communaux, l'entretien de la voirie, la mise en sécurité des scolaires entre Super U et le lycée... La plupart de ces secteurs seront encore « oubliés » en 2018; pour nous **d'autres choix étaient possibles**.



SABLE EN FÊTE Infos

SABLE EN FÊTE c'est pour bientôt !

Devant le succès remporté par la 1^{ère} édition 2017, la municipalité du Palais-sur-Vienne a souhaité reprogrammer cette manifestation au calendrier de ses animations 2018.

LE CONCEPT

Permettre aux Palaisiens et autres visiteurs de profiter pleinement du site de la Sablière l'après-midi et en soirée autour d'activités très variées et en musique !

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

De 15h00 à minuit, il y en aura pour tous les âges et tous les goûts !

15h00 à 20h00 :

- **Location gratuite de canoë** par la Base Nautique,
- Maquillage pour enfants,
- Pose d'Atébas (mèches de cheveux enroulées de fils de laine),
- Cellograff (graffiti sur cellophane).

15h00 - 18h00 : concert scène ouverte avec des groupes locaux ayant participé aux scènes ouvertes.

18h00 - 19h30 : spectacle « L'Être recommandé » en partenariat avec le festival **URBAKA** de Limoges. Arti, armé de sa boîte à couleurs « Baignol et Farjon » et de son courage,

s'est donné pour mission de reproduire, d'embellir, de coloriser tous les visages ternis par le gris de la morosité ambiante... Et ça marche !

Un spectacle tout public, haut en couleurs, qui vous offrira un moment de bonne humeur garantie !

19h30 : mot du Maire et présentation des Miss Haute-Vienne qui seront présentes tout au long de la manifestation.

20h00 : reprise du **concert** scène ouverte **en plein air**.

23h00 : feu d'artifice tiré depuis la Vienne.

UNE PETITE FAIM ? ON A PENSÉ À TOUT !



La **guinguette de la Sablière** a rouvert ses portes au mois de mai. Pascal, le gérant, vous proposera une **paella géante** et diverses boissons.

D'autres stands seront également à votre disposition avec notamment Philippe ARSAC, boucher-traiteur au Palais-sur-Vienne, qui vous proposera des **hamburgers-frites maisons** ou du **rougail saucisses-frites**.

Les associations palaisiennes seront aussi de la partie avec leurs **grillades** mais également un **stand sucré** avec crêpes, gâteaux, bonbons...



L'accès au site sera **totalemtent gratuit** tout comme les activités manuelles, le prêt de canoë ou encore les spectacles musicaux.

Alors ne manquez pas une telle occasion de divertissement les pieds dans le sable à deux pas de chez vous !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter dès à présent le **service animation de la mairie du Palais-sur-Vienne** au **05.55.04.34.26** ou par mail à l'adresse :

animations@lepalaisurviennne.fr



FNATH (FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET DES HANDICAPÉS) : INFOS PRATIQUES



Nouvelle section : RILHAC – LE PALAIS – AMBAZAC

Président : Serge EMIER

Permanences :

- Ambazac : 1^{er} samedi du mois de 10h00 à 12h00
- Rilhac-Rancon : 3^e lundi du mois de 9h00 à 11h00

Des **forums** et **animations** sont aussi proposés.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU
05.55.36.71.99 OU AU 06.16.66.81.37.

Agenda

du 16/06/2018 au 01/09/2018

16/06 >

**RANDO VÉLO
LA PALAISIENNE**

Association :

**Cyclo club palaisien
Tél. : 06.07.65.16.79**

21/06 >

GALA DE DANSE

Organisateur :

**Mairie – école de danse
Tél. : 05.55.04.34.21**

23/06 >

SABLE EN FÊTE

Organisateur :

**Mairie – service Animation
Tél. : 05.55.04.34.26**

25/06 >

AUDITION DE MUSIQUE

Organisateur :

**Mairie – école de musique
Tél. : 05.55.04.34.21**

01/07 >

VIDE-GRENIER

Association :

**Rugby Club Palaisien
Tél. : 06.79.92.07.87**

24/07 >

DON DE SANG

Tél. : 05.55.35.68.63

21/08 >

DON DE SANG

Tél. : 05.55.35.68.63

26/08 >

VIDE-GRENIER

Association :

**SAP
Tél. : 06.72.96.36.45**

31/08 >

CINÉMA EN PLEIN AIR

La Sablière

25/08 au 02/09 >

**EXPOSITION DES
ARTISTES PALAISIENS**

Organisateur :

**Mairie – service Animation
Tél. : 05.55.04.34.26**

1^{er} et 02/09 >

FÊTE LOCALE

Organisateur :

**Mairie – service Animation
Tél. : 05.55.04.34.26**



ZOOM FÊTE LOCALE

La traditionnelle fête locale aura lieu les **1^{er} et 2 septembre 2018**.

Mais cette année, les festivités débute-
ront dès le **vendredi 31 août** avec une
séance de **cinéma en plein air** totale-
ment **gratuite** sur le site de la Sablière.

Le samedi verra se dérouler la **course
pédestre** organisée par Limoges Athlé à
partir de 16h00 sur le site du Tennis Hen-
ri Cochet.

Le soir, la **chorale du Palais** donnera
un concert gratuit dans l'église avant le
grand **feu d'artifice** qui sera tiré à 22h00
aux abords du pont menant à Panazol.

Le dimanche, un **spectacle** sera donné
sur la place Sant Joan à 15h00 par une
troupe russe pour un spectacle haut en
couleurs !

Tout le week-end aura lieu le **Mondial
billes** devant la Médiathèque – Espace
Jean Ferrat.

Et bien entendu, retrouvez tout au long
de la fête, les nombreuses **attractions
foraines** et les stands de restauration
présents sur la manifestation.



RENSEIGNEMENTS AU 05.55.04.34.26
OU animations@lepalaisurvienn.fr



Changement d'horaires de la mairie

À compter du 18 juin 2018, les horaires du service accueil de la mairie seront modifiés comme suit :

- Lundi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00
- Mardi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30
- Mercredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00
- Jeudi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30
- Vendredi : 8h30 – 17h30, sans interruption
- Samedi : 9h30 – 12h00

Les horaires d'ouverture des autres services restent inchangés.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le standard au
05.55.04.34.00.